

Objet : Modalités de reversement des frais de gestion dans le cadre des projets de recherche collaborative

Cadre :

Les frais de gestion sont des frais perçus par l'établissement dans le cadre des projets de recherche, pour couvrir une partie des frais généraux qui sont essentiels au fonctionnement de l'établissement.

Les chercheurs qui travaillent au sein du Laboratoire GEMTEX déposent puis participent à des projets de recherche, qui, pour certains, génèrent ces frais de gestion /overheads/frais de structure.

Il est ici proposé une nouvelle clé de répartition de ces frais afin qu'un retour soit fait de la tutelle vers le laboratoire GEMTEX.

Opérations concernées :

Ce Dispositif concerne les projets collaboratifs qui génèrent des frais de gestion.

Condition de reversement au laboratoire :

Deux modes de calcul sont mis en place :

- **Mode de calcul 1** : ce fonctionnement s'applique uniquement aux projets européens (type Horizon Europe)
 - o Retour labo :
 - *Quand le temps passé des enseignants chercheurs sur le dit projet est pris en compte dans le calcul des overheads, 25%* de ce coût revient au laboratoire GEMTEX + 7% des autres coûts*

(* 25% = pourcentage appliqué au budget total du projet (frais de personnels + frais de fonctionnement) et qui définit le montant des overheads et donc le pourcentage utilisé pour la répartition des overheads entre la tutelle et le laboratoire)

Mode de calcul 1 : projets européens (Horizon Europe)			
Calcul 1 : 25% du coût EC si les salaires EC sont pris en charge dans le calcul des Overheads mais non financés	Calcul 1bis: 25% des autres couts (10% retour école couts de fonctionnement-8% retour école admin-7% retour labo)		
25%	10,0%	8,0%	7,0%

- o Retour Ecole :
 - 18% des autres coûts

Exemple :

Cout total du projet : 409 810€

(1) — Personnels permanents déclarés mais non financés : 134 868€

(2) — Autres couts (Personnels non permanents déclarés et financés+ fonctionnement) : 192 980€

Indirect cost (overheads) : 81 962€ (= 25% de (1)+(2))



Mode de calcul projets européens (type Horizon Europe) :

- Retour Laboratoire = (1)*25% soit 33 717€ + (2)*7% soit 13 508.60€

= 47 225.60€

- Retour Ecole = (2) * 18% soit **34 736.40€**

- **Mode de calcul 2 :** ce fonctionnement s'applique à tous les autres projets qui génèrent des frais de gestion (ANR, INTERREG...)
 - o Retour Labo :
 - 20% du montant des frais de gestion revient au laboratoire GEMTEX
 - o Retour Ecole :
 - 80% du montant des frais de gestion revient à la tutelle

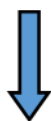
Exemple :

Cout Total du projet : 174 519,36€

(1) - Personnels non permanents financés : 111 500€

(2) - Fonctionnement : 50 092€

Frais de gestion (overheads) : 12 927,36€



Mode de calcul autres projets :

- Retour Laboratoire : 12 927,36€ x 20% = 2 585,47€

- Retour Ecole : 12 927,36€ x 80% = 10 341,89€

Sont pris en compte tous les contrats actifs à partir du 01/01/2022.

Sont concernés par « un reversement laboratoire », tous les contrats actifs dont le solde est parvenu à l'ENSAIT au 31/08/N pour un versement à compter du 01/01/n+1

Conditions d'utilisation :

Une fois les crédits reversés au laboratoire, s'ils ne sont pas utilisés dans les 2 ans après la date d'ouverture des crédits, ces derniers ne seront pas reconduits.

Les crédits ouverts sont des crédits de fonctionnement.

En cas d'audit et demande de reversement de la part du financeur, le montant sera déduit du reversement suivant, suivant le mode de calcul.